

Rapport d'évaluation

Plan de réussite 2004-2008

du Collège André-Grasset

Avril 2005

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 19 avril 2005

Monsieur André Lapré
Directeur des études
Collège André-Grasset
1001, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) H2M 1M3

Objet : Plan institutionnel de réussite 2004-2008

Monsieur le Directeur,

À sa réunion du 19 avril 2005, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le nouveau plan d'aide à la réussite du Collège André-Grasset.

Ce plan de réussite reprend essentiellement les mesures existantes, lesquelles ont déjà fait preuve de leur efficacité, et rappelle l'engagement de tous les éducateurs du Collège à soutenir ses élèves vers la réussite. Quelques mesures ont été modifiées ou ajoutées, de manière à optimiser les résultats positifs déjà obtenus. Ainsi, des ressources humaines additionnelles contribueront à accroître les activités régulières de tutorat par les pairs et à fournir des services d'aide psychologique. Le Collège compte aussi apporter des modifications aux mesures particulières de soutien dans le cadre de cours ciblés, accentuer la place des activités complémentaires de formation en sciences, et améliorer les conditions matérielles reliées aux services de tutorat. Finalement, le Collège a adopté de nouvelles cibles et il prévoit plusieurs mécanismes afin de mieux évaluer l'efficacité des mesures retenues.

La Commission estime que le nouveau plan permettra au Collège de bien soutenir la réussite et la diplomation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Danielle Cossette, agente de recherche